

Réf: Dossier N° : 55959

## AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « BORGI HUSSEIN BATIMENT » en abrégé «B.H.B »**

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU Cité Esculape, Bât. B2, 3è étage -  
P.7, 20 BP 1161 ABJ 20**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** « BORGI HUSSEIN BATIMENT » en abrégé «B.H.B ».

**Objet:** Bâtiments et Travaux Publics ; Fournitures générales ; Diverses prestations de services. Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

**Capital social:** 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social:** ABIDJAN - PLATEAU Cité Esculape, Bât. B2, 3è étage -P.7, 20 BP 1161 ABJ 20

**GERANT:** Monsieur BORGI HUSSEIN.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2018-B-27775 du 24/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

**Dépôt au greffe:** n°24963 du 24/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

